

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

**Le 7 DÉCEMBRE 2009**

**Procès-verbal** de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le septième jour de décembre deux mille neuf (2009) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

**Présences:**

Gilles D'amours #1	présent
Rémi Beaulieu #2	présent
Francine Côté #3	présente
Gilbert Dumont #4	présent
André Guay #5	présent
Carol Jean #6	présent

**Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue**

La séance est ouverte à 19h30. La mairesse, madame Ghislaine Daris, préside l'assemblée, madame Chantale Dionne, secrétaire-trésorière adjointe, rédige le procès-verbal.

**2009-12-277.2 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Monsieur Gilbert Dumont  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles »  
reste ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
  - 3.1 Session ordinaire du 9 novembre 2009
  - 3.2 Session extraordinaire du 16 novembre 2009
4. RECOMMANDATION ET ENGAGEMENT
  - 4.1 Recommandation du comité de sélection sur l'engagement de la directrice générale et secrétaire-trésorière
  - 4.2 Engagement officiel de la directrice générale et secrétaire-trésorière
  - 4.3 Autorisation à la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tous les documents, effets et chèque de la municipalité
5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 5.1 Ratification d'un mandat par intérim à Malette sencrl, c.a. pour une vérification partielle des livres comptables 2009 de la municipalité et paiement de la facture relative à ce contrat
  - 5.2 Dépôt des commentaires du Vérificateur de la Municipalité pour les années 2007, 2008 et jusqu'au 31/10/2009, concernant la qualité de l'administration de la Municipalité
  - 5.3 En vertu de l'article 955 du Code Municipal : Dépôt sur la Situation Financière se terminant le 31/12/2009
  - 5.4 Ratification des déboursés et adoption des comptes du mois
  - 5.5 Liste des contribuables endettées envers la municipalité et mandat à l'avocat à fin de procéder à la vente pour taxes s'il y a lieu
  - 5.6 Adoption du calendrier des séances du conseil pour 2010

- 5.7 Demande de soumissions pour prolongation du contrat des matières résiduelles jusqu'à la fin de 2010 (1 mai au 31 décembre 2010)
- 5.8 Transport adapté : quote part 2010
- 5.9 Formation Urgence Vie /RCR
- 5.10 Cotisation annuelle des plus beaux Villages du Québec
  
- 6. SOUMISSIONS POUR RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE L'ENTRETIEN MÉNAGER DES SALLES PAROISSIALES ET MUNICIPALES
  
- 7. RETOUR SUR L'EMPRUNT DE 396 000\$, FAIT À LA CAISSE POPULAIRE DE CACOUNA
  
- 8. SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 8.1 Rapport du service incendie
  
- 9. DEMANDE DE DONS
  - 9.1 Club optimiste de Cacouna
  - 9.2 Commandite du feuillet Paroissial
  - 9.3 Commandite de Nez Rouge
  - 9.4 Commandite / organisation du party de Noël des pompiers
  
- 10. M.R.C. (CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE CDC, PROJET DE DÉVELOPPEMENT PARTIE RURALE
  
- 11. ROUTE 132 OUEST
  - 11.1 Développement route 132 ouest
  - 11.2 Mandat à la mairesse pour la négociation avec M. Henri Lévesque et M. Bernard Dubé
  
- 12. RÉOLUTION
  - 12.1 Abrogation de résolution no    relatif à un numéro de téléphone de l'ex-maire M. Michaud
  - 12.2 Amélioration du terrain de Jeux et le Service de garde
  - 12.3 Adhésion annuelle du 1/01/2010 au 31/12/2011 URLS
  - 12.4 Dépôt du projet Résolution relativement au dossier Éoliennes  
Avant le 15 décembre 2009  
Après le 15 décembre 2009-12-07
  
- 13. LOISIRS ET CULTURE
  - 13.1 Recommandation du comité de sélection sur l'engagement de la nouvelle Coordinateur/trice des loisirs
  - 13.2 Engagement officiel d'un coordinateur des loisirs
  - 13.3 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.
  
- 14. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
  - 14.1 Rapport des permis de construction et certificats d'autorisations
  
- 15. DÉVELOPPEMENT RUE DES MUGUETS
  - 15.1 Soumission de Hugues Guérette
  - 15.2 Signature et autorisation d'emprunt du règlement 27-09
  - 15.3 Paiement de la facturation partielle de M. Hugues Guérette
  
- 16. LETTRE DE FÉLICITATIONS À MR. BERNARD GÉNÉREUX NOUVEAU DÉPUTÉ DE LA CIRCONSCRIPTION DE MONTMAGNY - L'ISLET-KAMOURASKA - RIVIÈRE-DU-LOUP
  
- 17. NOMINATION
  - 17.1 Représentant municipal à participer au Comité sur la gestion des matières résiduelles à trois voies pour 2010

- 17.2 D'un élu responsable des questions familiales et /ou des aînés.
18. COMPTE RENDU DU DOSSIER SUR LE SITE WEB
  19. VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION GOUVERNEMENTALE PROVENANT DE LA TAXE SUR L'ESSENCE
  20. SOUMISSION POUR FOURNAISE ET BRÛLEUR À L'HUILE
  21. RENSEIGNEMENT SUR LES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL
  22. AVIS DE MOTION POUR LE TAUX DE TAXES ET TAXATION DES SERVICES
  23. AFFAIRES NOUVELLES
  24. PÉRIODE DE QUESTIONS
  25. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

**2009-12-278.3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 novembre 2009**

Il est proposé par Monsieur Carol Jean  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** le procès-verbal de la séance régulière du 9 novembre 2009 soit adopté en sa forme et teneur.

**2009-12-279.3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 novembre 2009**

Il est proposé par Madame Francine Côté  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 novembre 2009 soit adopté en sa forme et teneur.

**4. RECOMMANDATION ET ENGAGEMENT**

**2009-12-280.4.1 Recommandation du comité de sélection sur l'engagement de la directrice générale et secrétaire-trésorière**

Il est proposé par Monsieur Gilles D'Amours  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** la firme Mallette a été mandatée pour faire une première sélection des candidatures reçues pour en retenir 4. Elles ont été convoquées pour passer leur entrevue avec le comité de sélection de la municipalité.

**2009-12-281.4.2 Engagement officiel de la directrice générale et secrétaire-trésorière**

Il est proposé par Monsieur Gilles D'Amours  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** la municipalité de Cacouna embauche Madame Madeleine Lévesque comme directrice générale et secrétaire-trésorière avec un contrat de travail qui sera définit dans les prochains jours.

**2009-12-282.4.3 Autorisation à la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tous les documents, effets et chèques de la municipalité**

Il est proposé par Monsieur André Guay  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** ce conseil autorise la dir. gén. & sec.-très. Madame Madeleine Lévesque à signer tous les documents, effets et chèques de la Municipalité de Cacouna en collaboration de Madame Ghislaine Daris, mairesse. En l'absence de Madame Lévesque, Madame Chantal Dionne est également autorisée à signer les chèques.

**5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**2009-12-283.5.1 Ratification d'un mandat par intérim à Mallette pour vérification partielle des livres comptables**

Il est proposé par Monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** la firme Mallette soit autorisée à effectuer une vérification partielle des livres comptables pour 2009 de la municipalité et par la suite effectuer le paiement de la facture relative à ce contrat.

**2009-12-284.5.2 Dépôt des commentaires du vérificateur de la Municipalité**

Il est proposé par Monsieur Gilbert Dumont  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** la Municipalité de Cacouna dépose les commentaires du vérificateur de la municipalité pour les années 2007, 2008 et ce jusqu'au 31 octobre 2009, concernant la qualité de l'administration de la municipalité et que ces documents soient déposés aux archives pour conservation.

**5.3 Dépôt de la situation financière au 31 octobre 2009**

M. André Guay informe la population de la situation financière de la municipalité au 31 octobre 2009. Le tout rédigé par la firme comptable Mallette.

**2009-12-285.5.4 Ratification des déboursés et adoption des comptes du mois**

Il est proposé par Monsieur Carol Jean  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** les comptes en annexe soient ratifiés et payés pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2009 pour les chèques salaires au montant de 17 595.23\$ et les chèques fournisseurs au montant de 94 191.50\$ pour un total de 111786.73\$. Madame Ghislaine Daris, mairesse et Madame Madeleine Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière sont autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La secrétaire-trésorière adjointe confirme la disponibilité des crédits nécessaires afin de payer les comptes.

#### **2009-12-286.5.5 Liste des contribuables endettés envers la municipalité**

**Considérant** que la loi exige que la dir. gén. & sec. trés. transmette la liste des personnes endettées envers la municipalité, au conseil municipal;

**Considérant** que cette liste se répartie comme suit :

5 ans	114.48\$
4 ans	339.13\$
3 ans	3 328.80\$
2 ans	15 077.82\$
1 an	24 322.26\$
Intérêts	4726.85\$

**Considérant** qu'elle totalise une somme de 47 909.34\$ incluant les intérêts;

Il est proposé par Madame Francine Côté  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** la dir. gén. & sec. trés. soit autorisée à envoyer une lettre recommandée aux citoyens concernés leur donnant 10 jours afin de prendre rendez-vous avec celle-ci et de prendre entente;

**Que** s'il n'y a pas d'entente, la dir. gén & sec. trés. soit autorisée à transmettre pour perception à notre bureau d'avocats, ladite liste des personnes endettées envers la municipalité afin que s'en découle la perception des taxes ainsi que la vente de l'immeuble s'il y a lieu.

#### **2009-12-287.5.6 Adoption du calendrier des séances du conseil pour 2010**

**Considérant** que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**En conséquence :**

Il est proposé par Monsieur Gilbert Dumont  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2010, qui se tiendront le lundi (ou mardi lors d'un congé férié) et qui débuteront à 19h30 :

▪ 5 janvier	▪ 1 février
▪ 1 mars	▪ 6 avril
▪ 3 mai	▪ 7 juin
▪ 5 juillet	▪ 2 août
▪ 7 septembre	▪ 4 octobre
▪ 1 novembre	▪ 6 décembre

**Qu'**un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale & secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

**5.7 Demande de soumissions pour la prolongation du contrat des matières résiduelles**

Le point est reporté à une prochaine réunion pour permettre une meilleure étude du dossier.

**2009-12-288.5.8 Transport adapté : quote-part 2010**

**Considérant** que la quote-part de la municipalité est fixée à 1.67\$/citoyen et qu'une facture nous parviendra en janvier 2010;

**Considérant** que ce transport est nécessaire et qu'il rend de nombreux services à nos citoyens :

Il est proposé par Monsieur Rémi Beaulieu  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** ce conseil accepte l'adhésion au transport adapté pour un montant total de 3168.\$ pour l'année 2010 avec une publication de tous les services offerts par celui-ci.

**2009-12-289.5.9 Formation Urgence Vie /RCR**

**Considérant** la possibilité pour la municipalité d'inscrire 2 personnes pour un cours de formation RCR et ce, sans aucun frais;

Il est proposé par Monsieur Gilbert Dumont  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** le conseil autorise Madame Chantale Théberge et Monsieur Sébastien Desjardins à s'inscrire au cours de RCR qui se tiendra le 20 et le 27 janvier 2010 à l'Hôtel Lévesque.

**2009-12-290.5.10 Cotisation annuelle des plus beaux villages du Québec**

**Considérant** que la Municipalité de Cacouna est membre de l'Association des plus beaux villages du Québec;

Il est proposé par Monsieur Carol Jean  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** ce conseil autorise le paiement de la cotisation annuelle de cette association au montant de 500.00\$ pour l'année 2010.

**2009-12-291.6 Soumission pour le renouvellement du contrat de l'entretien ménager des salles paroissiales et municipales.**

**Considérant** la fin du contrat pour l'entretien et l'ouverture et fermeture des salles;

**Considérant** l'offre présentée par Monsieur Julien Blais déjà à l'emploi de la municipalité;

Il est proposé par Monsieur Gilles D'Amours  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** le conseil accepte l'offre présenté par Monsieur Blais et autorise Madame Ghislaine Daris, mairesse et Madame Madeleine Lévesque, dir. gén. & sec. trés. à signer avec Monsieur Blais un contrat pour un montant de 1240\$ taxes incluses par mois totalisant 14 880\$ annuellement pour une durée de 2 ans et de 1280\$ taxes incluses par mois totalisant 15 360\$ annuellement pour une troisième année.

**2009-12-292.7 Retour sur l'emprunt de 396 000\$ fait à la Caisse Populaire du Parc et Villeray**

**Considérant** que lors du renouvellement de cet emprunt 5 citoyens avaient fait leur paiement pour une somme de 40 215.38\$ sur le règlement 271 pour les rues du Parc et D'amours;

**Attendu** que conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Cacouna souhaite emprunter par billet un montant de 355 800\$ au lieu de 396 000\$;

<b>Règlement numéro</b>	<b>Pour un montant de \$</b>
271	72 600
272	283 200
<b>Total</b>	<b>355 800</b>

**Attendu** qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunts en vertu desquels ces billets sont émis;

Il est proposé par Monsieur Gilles D'amours  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

**Qu'**un emprunt par billet au montant de 355 800\$ prévu aux règlements d'emprunts numéros 271 et 272 soit réalisé;

**Que** les billets soient signés par la mairesse et la directrice générale et secrétaire-trésorière;

**Que** les billets soient datés du 17 novembre 2009 et ce tout comme le prêt déjà renouvelé et ce sans pénalité et intérêt encourus avec la Caisse Populaire du Parc et Villeraï.

## **8. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **8.1 Rapport du service incendie**

Un dépôt du rapport concernant le service incendie est déposé au conseil pour information.

### **2009-12-293.9.1-2-3-4 DEMANDE DE COMMANDITES**

**Considérant** les demandes de commandites reçues;

Il est proposé par Monsieur Rémi Beaulieu  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** ce conseil autorise les commandites suivantes :

Club Optimiste de Cacouna:	année 2008 = 200.00\$	année 2009 = 200.00\$
Commandite du feuillet Paroissial :	année 2008 = 140.00\$	année 2009 = 140.00\$
Commandite de Nez rouge	année 2008 = 50.00\$	année 2009 = 50.00\$
Commandite pompiers party Noël	année 2008 = 500.00\$	année 2009 = 500.00\$

### **2009-12-294.10 M.R.C. (CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE CDC PROJET DE DÉVELOPPEMENT PARTIE RURALE**

**Considérant** l'offre du projet Animation Rurale pour une période d'un an;

**Considérant** les services touchés par ce projet;

**Considérant** les besoins à ce niveau pour notre municipalité;

**Considérant** les résultats obtenus au niveau de d'autres municipalités;

Il est proposé par Monsieur Gilles D'amours  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** ce conseil autorise Madame Ghislaine Daris, mairesse et Madame Madeleine Lévesque dir. gén. / sec. très. à signer l'entente de service dans le cadre du projet Animation Rurale;

**Que** ce conseil nomme Monsieur Carol Jean comme représentant au sein du conseil d'administration de la Corporation locale de développement;



**Que** ce conseil autorise une contribution financière de \$5500.00 payable en deux versements (1 mai 2010 et le 15 septembre 2010).

## **11. ROUTE 132 OUEST**

### **11.1 Développement route 132 Ouest**

Monsieur Rémi Beaulieu et Monsieur Gilles D'Amours présentent un compte rendu du dossier.

#### **2009-12-295.11.2 Mandat à la mairesse pour la négociation avec Monsieur Henri Lévesque et Monsieur Bernard Dubé**

**Considérant** le projet d'aqueduc et d'égout en cours sur la rue du Patrimoine;

**Considérant** le besoin de nouveaux bassins aérés pour desservir le nouveau réseau;

**Considérant** le besoin d'espace pour installer ces nouveaux bassins;

Il est proposé par Monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** ce conseil mandate Madame Ghislaine Daris à négocier l'achat des terrains appartenant à Monsieur Henri Lévesque et Monsieur Bernard Dubé sur la rue du Patrimoine.

## **12. RÉOLUTION**

### **2009-12-296.12.1 Abrogation de résolution no 2009-11-225.4.6 relatif à un numéro de téléphone de l'ex-maire Monsieur Jacques M. Michaud**

**Considérant** la demande faite par Monsieur Jacques M. Michaud à conserver son numéro de cellulaire;

**Considérant** que le numéro de téléphone de Monsieur Michaud a servi depuis plusieurs années au niveau de la municipalité;

**Considérant** que ce même numéro est connu de plusieurs personnes dont des gens du milieu municipal;

Il est proposé par monsieur Carol Jean  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** ce conseil demande à Monsieur Jacques M. Michaud de nous remettre son cellulaire de même que le numéro si rattachant.

**2009-12-297.12.2 Amélioration du terrain de jeux et du service de garde**

**Considérant** le « projet de soutien financier à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille »;

**Considérant** les besoins au niveau du terrain de jeux et du service de garde estival;

Il est proposé par Monsieur Gilbert Dumont  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** le conseil autorise la responsable des loisirs à demander une subvention au projet de soutien financier en matière de conciliation-famille.

**2009-12-298.12.3 Adhésion annuelle du 1/10/2010 au 31/12/2010 URLS**

**Considérant** l'importance pour les Loisirs Kakou de faire partie du l'URLS;

**Considérant** l'aide que peut apporter l'URLS à la personne responsable en loisir municipal;

Il est proposé par Monsieur Gilles D'amours  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** le conseil autorise l'inscription pour l'année 2010 au montant de \$322.23.

**2009-12-299.12.4 Dépôt du projet résolution relativement au dossier éoliennes**

**Attendu** que la MRC de Rivière-du-Loup prévoit signer une entente de participation avec Innergex Énergie Renouvelable pour la réalisation et l'exploitation d'un parc éolien communautaire, en vertu de la compétence donnée à l'article 111 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q. c. C-47.1);

**Attendu** que dans le cadre de ce projet, la MRC de Rivière-du-Loup devra emprunter sa mise de fond en mettant en garantie la richesse foncière des municipalités de son territoire;

**Attendu** qu'en vertu de l'article 188 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q. c. A-19.1) la municipalité peut se retirer de ce projet;

**Attendu** que le projet de règlement numéro 170-09 de la MRC de Rivière-du-Loup prévoit que chaque municipalité participante peut accepter différentes options quant à son niveau de participation dans le projet, lequel déterminera la hauteur des contributions éventuelles de la municipalité aux dépenses du parc éolien, le niveau de redevances que la MRC lui versera sur les bénéfices nets du parc éolien, ainsi que le nombre de voix attribuées à son représentant au conseil de la MRC;



**Attendu** qu'un premier lot de 300 parts, sur les 490 parts totales de la MRC dans le projet, est réparti entre les municipalités participantes au prorata de la richesse foncière uniformisée en vigueur pour l'année 2010;

**Attendu** qu'un 2<sup>e</sup> lot de 90 parts sur 490 sont offertes à toutes les municipalités participantes au prorata de la richesse foncière uniformisée en vigueur pour l'année 2010;

**Attendu** que les parts non réclamées dans le 2<sup>e</sup> lot sont ensuite offertes aux trois municipalités où le projet sera implanté, au prorata des superficies placées sous contrat d'octroi d'option en date du 31 décembre 2009 et que, à défaut de l'acceptation de cette offre exprimée par résolution de l'une ou de plusieurs de ces trois municipalités, ces parts non réclamées seront redistribuées automatiquement entre les municipalités adhérant au 2<sup>e</sup> lot, au prorata de la richesse foncière uniformisée en vigueur pour l'année 2010;

**Attendu** que les 100 parts du 3<sup>e</sup> et dernier lot sont offertes à toutes les municipalités ayant un revenu moyen par ménage inférieur à la moyenne de la MRC, selon les données du recensement du Canada de 2006, groupe dont la municipalité de Cacouna ne fait pas partie;

**Attendu** que le nombre de parts résultant de cette opération de répartition constituera la participation de chaque municipalité pour toute la durée de l'exploitation du parc éolien, jusqu'à l'expiration du contrat d'achat d'électricité par Hydro-Québec;

**En conséquence,**

Il est proposé par Madame Francine Côté  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

**Que** ce conseil accepte que la Municipalité de Cacouna participe au projet de parc éolien communautaire Viger-Denonville, selon les termes du projet de règlement 170-09 de la MRC de Rivière-du-Loup;

**Que** ce conseil demande que la participation de la Municipalité de Cacouna dans le projet soit limitée aux parts minimales issues du premier lot de 300 parts.

## **13 LOISIRS ET CULTURE**

### **2009-12-300.13.1-2 Recommandation du comité de sélection sur l'engagement du nouvelle/nouveau coordonnatrice/coordonnateur des loisirs**

**Considérant** le départ de la coordonnatrice des loisirs;

**Considérant** les curriculum vitae reçus et les entrevues réalisées;

**Considérant** la sélection faite par le comité de sélection pour ce poste;

Il est proposé par Monsieur Carol Jean  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** le conseil autorise l'engagement de Madame Audrey Réhel au taux de \$14.00 / l'heure pour 35 heures semaine et ce pour un temps de probation de 3 mois.

### **13.3 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.**

Un dépôt du rapport préparé par Vanessa Lachance, Coordonnatrice aux Loisirs, est présenté aux membres du Conseil.

## **14. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

### **14.1 Rapport des permis de construction et certificats d'autorisations**

Les statistiques des permis généraux et certificat sont déposés au conseil pour information générale.

## **15. DÉVELOPPEMENT RUE DES MUGUETS**

### **15.1 Soumission de Monsieur Hugues Guérette**

Pour ce point, se référer au point **2009-12-296.15.3**

### **2009-12-301.15.2 Signature et autorisation d'emprunt du règlement 27-09**

**Considérant** l'adoption du règlement d'emprunt 27-09 pour la pose d'infrastructures sur la rue des Muguets;

Il est proposé par Monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** ce conseil autorise Madame Ghislaine Daris, mairesse et Madame Madeleine Lévesque, dir. gén. & sec. trés. à signer le règlement d'emprunt 27-09.

### **2009-12-302.15.3 Paiement de la facture partielle de Monsieur Hugues Guérette**

**Considérant** la soumission présentée par Monsieur Hugues Guérette;

**Considérant** une première facture produite suite aux travaux;

Il est proposé par Monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** le conseil autorise le paiement de cette première facture au montant de 180 912.56 \$ à même le règlement d'emprunt 27-09 lorsqu'il sera autorisé par le Ministère des Affaires municipales du Québec.



**2009-12-303.16 Lettre de félicitations à Monsieur Bernard Généreux nouveau député de la circonscription de Montmagny –L’Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup**

**Considérant** la victoire de Monsieur Bernard Généreux aux dernières élections fédérales;

Il est proposé par Monsieur André Guay  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna adresse ses félicitations à monsieur Bernard Généreux pour son élection comme député de la circonscription Montmagny-L’Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup.

**17. NOMINATION**

**17.1 Représentant municipal à participer au comité sur la gestion des matières résiduelles à trois voies pour 2010.**

Ce point à l’ordre du jour est reporté à la séance ajournée.

**2009-12-304.17.2 D’un élu responsable des questions familiales et /ou des aînés**

**Considérant** l’importance d’un responsable pour les questions familiales et / ou des aînés pour notre municipalité;

Il est proposé par Monsieur Gilles D’amours  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

**Que** Monsieur Carol Jean soit nommé responsable des questions familiales et / ou des aînés.

**18. Compte rendu du dossier sur le site web**

Ce point à l’ordre du jour est reporté à la séance ajournée.

**2009-12-305.19 Versement de la contribution gouvernementale provenant de la taxe sur l’essence**

Il est proposé par Monsieur Carol Jean  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

**Que** le conseil mandate la firme comptable Mallette à signer le rapport final à être produit sur la taxe sur l’essence et Contribution du Québec.

**20. Soumission pour fournaise et brûleur à l’huile**

Ce point à l'ordre du jour est reporté à la séance ajournée.

**21. Renseignements sur les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.**

Ce point à l'ordre du jour est reporté à la séance ajournée.

**22. Avis de motion pour le taux des taxes et taxation des services**

Ce point à l'ordre du jour est reporté à la séance ajournée.

**23. AFFAIRE NOUVELLES**

**2009-12-306.23.1 Autorisation de signature pour l'amélioration du réseau routier municipal**

Il est proposé par Monsieur Gilles D'amours  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** ce conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 10 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

**Que** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**Que** Madeleine Lévesque directrice générale soit autorisée à signer pour la Municipalité de Cacouna, la demande de subvention pour l'amélioration du réseau routier municipal pour l'année 2009.

**24. PÉRIODE QUESTIONS**

**2009-12-299-25.1 Clôture de l'assemblée**

Il est proposé par Monsieur Gilles D'amours  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Qu'advenant 21h20 et l'ordre du jour n'étant pas terminé, la session est ajournée au 21 décembre 2009 à 19h30.

---

Madeleine Lévesque, dir. gén. & sec.trés.

---

Ghislaine Daris, mairesse

\*\*\*\*\*